Alsace 3

Strasbourg • Mulhouse •

Newsletter FO france•tv de l'instance de proximité Février 2024

Un « bug » de logiciel sur les heures de récupérations

Il a été remonté au RP un problème de débit d'heure de récupération qui différait selon les personnels. La direction explique qu'après investigation, il s'agit effectivement de 14 personnes qui était concernées par un problème de débit d'heure de récupération différent sur une **demi-journée** selon que la récup est posée le matin ou **l'après-midi**. Le problème est lié au ratio OTT (Organisation Temps Travail) enregistré pour ces 14 personnes dans le logiciel « planif » (ratio matin/après-midi lié à une organisation du temps de travail sur la **journée**). Une OTT de 0,5 est dorénavant attribuée à tout le personnel de Strasbourg et le calcul sera **rétroactif** au 1er janvier 2024.

Faisabilité à une organisation à 4 jours, du rêve à la réalité !

Après avoir recenser les souhaits des salariés, la direction a, de son côté, fait son travail d'analyse des possibilités d'une organisation à 4 jours en proposant plusieurs scénarii possibles. Un retour aux salariés est en cours et les chefs de service notent les demandes et remarques afin de les faire remonter à la direction du réseau où un arbitrage sera fait début avril.
Notons qu'ayant pour mot d'ordre 0 ETP supplémentaire, cette possibilité de semaine à 4 jours ne verra le jour que si elle est portée par les salariés eux-mêmes !
Globalement, deux choix se dessinent pour les PTA : donner ses récupérations et ses RTT à la main de l'employeur ou faire le choix de réduire du personnel pour travailler.
Un comble !
L'ensemble du dossier part pour arbitrage fin février pour une décision attendue fin mars.
Prochainement, nous allons recevoir un rappel sur les règles de pose de congés pour les salariés à 4j/semaine. La pose de 5 jours de congés, par semaine de congés, demandée s'applique à tous les salariés quel que soit leur OTT (Organisation Temps Travail). Les salariés qui ne respecteraient pas cette obligation s'exposent à un refus de leur demande de congés.

ICI Alsace



C'est autour de l'Alsace de gérer la partie nationale pour les JT soir du 4 au 10 mars.
Les élus se sont assurés qu'il y ait assez de personnel pour assurer les éditions dans de bonnes conditions.
Comme vous le savez, cette situation de gardes alternées concernant cette partie devait se terminer au printemps mais la direction de l'info prolonge jusqu'à fin août.

Autre info apprise lors du CSE réseau qui vient de se terminer, nous allons connaître **la TBA,** comprenez la Très Basse Activité !

- ➔ En juillet (les semaines 27-28-29-30), les JT Soir auront une durée de 35 mn, comprenant la partie du nationale et 10 mn d'un produit interrégional *"les chemins de France•3"*.
- ➔ En août, hors JO (les semaines 33, 34 et 35), les JT Soir sont prévus à 30 mn, avec 10 mn d'un produit interrégional, plus 10 mn de partie nationale.
- ➔ Et durant les 2 semaines de JO, entre le 27 juillet et le 11 août, il a finalement été décidé que les JTS soient de 20 mn (dont 5 mn de national, pouvant être prises par les régions si elles en ont besoin).
- ➔ Concernant les éditions du midi, pendant toute la période de basse activité, les JT seront de 25 mn. Sauf pour les semaines des JO (31 et 32) où la durée est prévue entre 15 à 20 mn. Ce n'est pas encore totalement arbitré.

Organisation du travail le Week-end

Comme vous le savez, depuis les éditions ICI, la partie régionale est plus longue le week-end qu'en semaine, avec des effectifs réduits. Le choix de la direction n'étant pas celui d'augmenter les effectifs tant chez les journalistes que chez les techniciens, les solutions ne sont pas nombreuses. La solution choisie est de remplir les cases vides par : 1 invité pour chaque soir (Plateau ou Direct) et des modules fabriqués en semaine comme le *« Zapping »*, le *« retour sur »* et le long format national. Moindre impact sur les ressources à mettre en œuvre le WE !
La direction se dit attentive à la charge de travail. Ok c'est sympa, mais au détriment du contenu. C'est loin d'être satisfaisant professionnellement parlant.

"Parlons travail"

Suite au droit d'alerte à la rédaction, l'EVL (Équipe de Veille Locale) a mis en place des espaces de discussions pour parler du travail. Après avoir rencontré un succès certain, peu, voire personne était présente aux 2 dernières sessions.
Les abandonner serait dommage, les espacer sans doute ?

Abonnement presse papier et numérique : Et si on faisait un point ?

On a 13 abonnements numériques DNA (Strasbourg et Mulhouse). 13 groupes de 5 personnes ont été constitués afin d'avoir une fluidité pour se connecter.
A Mulhouse, un abonnement numérique supplémentaire à l'Alsace.
On compte aussi des abonnements papier pour la rédaction de Strasbourg : DNA, Libération, Figaro, Kehlerzeitung, le Monde, Spiegel et JDD.

Il faut du pluralisme et donc, comme nous sommes abonnés à un journal d'extrême droite, il nous semble normal d'être abonné à un journal d'extrême gauche. Nous demandons à la direction de faire le nécessaire.

Aller au boulot à vélo OUI Utiliser son vélo pour un tournage c'est NON



La direction rappelle qu'il est strictement interdit d'utiliser son vélo ou sa trottinette pour aller faire un reportage pour question d'assurance. Seules les voitures France 3 sont autorisées. Le salarié s'expose à sanction si cela n'est pas respecté.

Il y a quelques mois, vos élus avaient demandé l'achat de vélos à des fins professionnelles. Malgré la relance à la direction du réseau, le dossier n'avance pas, problème d'assurance ou de sécurité ?

👉Pour relire la note d'utilisation des moyens de locomotion personnels en tournage👈

Emploi



Poste N° 3049 - Rédacteur adjoint en chef de Mulhouse :
Une seule candidature, en cours de discussions

Le poste d'OPV laissé vacant par Carole Botton est mis en consultation semaine 8.
Les candidats ont 2 semaines pour candidater.

La direction réfléchit toujours au **poste d'OPS** laissé vacant depuis juillet par Henri Weiken.

Forfait Mobilité Durable
Et pour les CDD / CDDU, comment ça se passe ?



Conformément à l'accord en vigueur, tous les salariés ayant un contrat de travail égal ou au moins à 1 mois d'activité (soit 30 jours calendaires continus) ont droit au forfait mobilité durable (FMD). (510€/an versé mensuellement)

Cette demande doit être faite par le salarié via monKiosque, ou pour les CDD directement au service gestionnaire de paie (Stella).

👉Pour relire l'accord, cliquez ICI👈

Point Santé Alsace

Suite au droit d'alerte 2022 et au DGI 2023 à la rédaction de France•3 Alsace, un plan d'actions a été écrit et validé.

SocialDirect,
le nouveau prestataire d'assistante sociale à France•tv

Marine Vogin, assistante sociale à **SocialDirect** est notre nouvelle interlocutrice à France•3 Alsace. Elle sera épaulée par Fabienne Simon.
Sa mission est d'accompagner les salariés dans toutes les démarches administratives et sociales. (Santé, famille, budget, retraite, aidants familiaux, logement)
Elle sera présente 1 fois par trimestre en présentiel. On salue ce retour en proximité.
Le prochain RDV sera le 21 mai.
Les rdvs peuvent se faire de 3 façons :

- ➔ **Sur la plateforme** (code de connexion : FTV23)
- ➔ **Par téléphone :** 0 805 035 433
- ➔ **Par mail :** support.beneficiaire@socialdirect.fr

SocialDirect
Vous aider quand la vie se complique

Bilan du psychologue du travail année 2023 (cabinet ACCA)

C'est un bilan partiel qui nous est présenté puisque Mr. Edouard remplace Mme Crépin que depuis septembre dernier. Comme depuis 2 ans, on nous présente un bilan Grand Est, un bilan tronqué donc, qui ne sert à rien puisque ce qui nous intéresse c'est bien évidemment l'Alsace.

Pour la 2ème année consécutive, nous demandons à la direction un focus sur notre antenne.

Lignes dédiées accessibles 7j/7 et 24h/24
- Ligne dédiée salariés : 0800 730 870
- Ligne d'écoute dédiée RH, élus et Managers : 0800 730 875

On constate plus d'entretiens au dernier semestre, liés au déploiement de Tempo.
Les familles de risques psychosociaux les plus abordées sont les relations dégradées, suivies par l'exigence au travail et les exigences émotionnelles.

Bilan absentéisme 2023 de l'antenne Alsace
Ça monte, ça monte !

La direction nous a présenté le bilan d'absentéisme de l'antenne Alsace sur l'année 2023.

Le taux moyen d'absentéisme Alsace au 31 décembre 2023 est de 7,71% (6,51% en 2022), **soit 1,20 % de plus que 2022.**
Ce nombre de jours se découpe ainsi : Maladie 2399 jours, ALD + invalidité (affections de longue durée) 1459 jours, AT (accident du travail) 1 jour, accident trajet 124 jours.

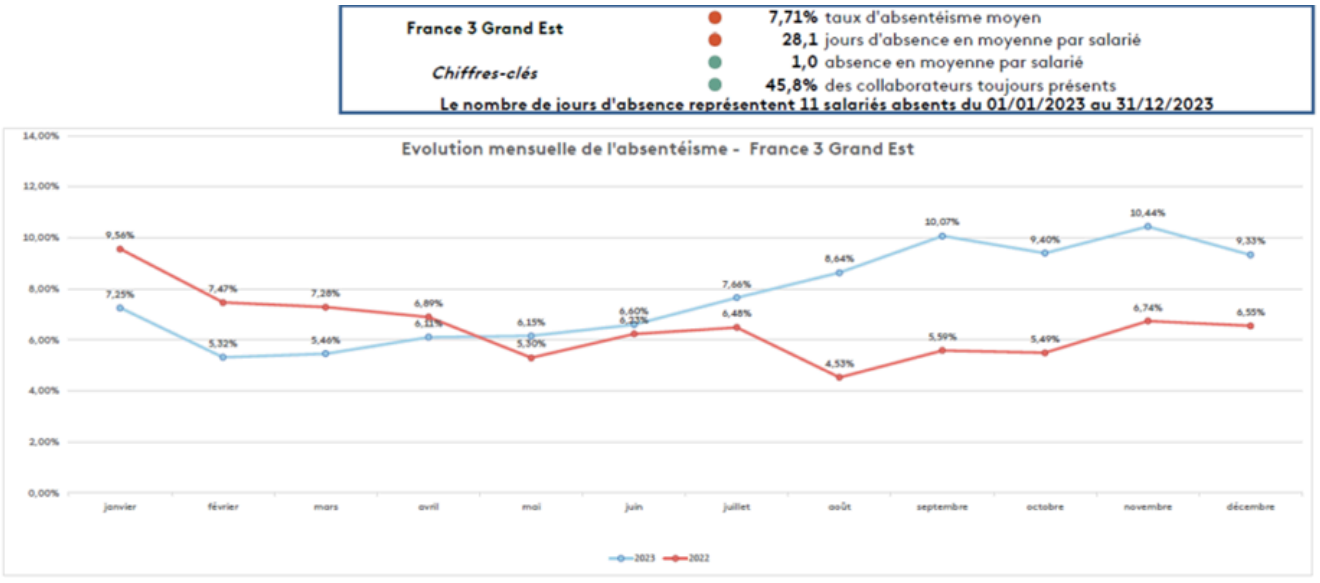
Le taux moyen d'absentéisme à FTV est de 6,13% en 2023. Nous constatons que l'antenne Alsace se situe nettement au-dessus.

Taux d'absentéisme moyen Alsace au 31.12.2023	7,71 %
Taux d'absentéisme moyen FTV au 31.12.2023	6,13 %
Taux d'absentéisme moyen entreprises françaises 2022	5,62 %

C'est au cours du 2nd semestre que la courbe a augmenté, coïncidence avec la mise en place des éditions ICI ?!

Comme les années précédentes, l'absentéisme touche principalement les plus de 55 ans.
FO demande une négociation sur la carrière des seniors. En effet, depuis que l'accord génération a pris fin en 2021, FTV n'accompagne plus les fins de carrière.
Les absences de moins de 3 jours concernent 39,55% des salariés absents, en hausse. Et 26,84% des salariés sont absents entre 4 et 8 jours.

L'absentéisme en Alsace est principalement lié à des absences de maladie de longue durée. Et par l'arrivée des éditions ICI avec la montée en flèche du taux d'absence de septembre à décembre. L'image parle d'elle-même !



Consignes en cas d'alerte à la bombe



Nous étions en attente d'une note de la D2S (Direction de la sûreté et de la sécurité FTV) depuis quelques mois.
La note reçue de Paris est une bombe à elle seule !
Donc cette note indique que lorsqu'une antenne reçoit une alerte à la bombe, les personnes informées en premier lieu sont la directrice régionale, le chef du centre et la responsable des moyens généraux. Jusque-là c'est normal.

Cependant (interdit de rire) ils doivent prévenir en premier lieu la D2S de FTV pour évaluer la menace et seulement après la police.

La décision finale d'enclencher l'alarme incendie pour évacuation du personnel est prise par la directrice.
Nous avons demandé un autre signal que l'alarme incendie mais apparemment ce n'est pas possible.
Bref restez zen. Tout va bien se passer !
De notre côté, nous faisons confiance à notre direction de proximité pour notre sécurité.

Prochaine réunion de l'instance le 11 mars à Strasbourg

N'hésitez pas à nous poser vos questions ! En attendant, prenez soin de vous !

Vos élus FO de proximité : Emeline Droxler - Christophe Steiner - Nadia Blot - Olivier Schaditzki

